

CONTRAT DE LOCATION

Chalet de standing aux 2 Alpes « La Balaïka »

Entre les soussignés :

M. Coing Jacques – 62 avenue de la Muzelle – 38860 Les 2 Alpes

Et

M

.....

.....

1- Désignation

La location est prévue pour 10 personnes et porte sur un chalet situé au : 62 avenue de la Muzelle 38860 Les 2 Alpes. Endroit calme, très belles vues sur les montagnes, plein centre, proche de tous commerces, des remontées mécaniques et du rassemblement ESF.

Description de la location :

Chalet de 110 m2 environ sur 2 étages.

WIFI gratuit dans toutes les pièces du chalet.

1 place de parking à votre disposition.

1er niveau de la location :

– 4 chambres séparées :

• Draps et linge de toilette fournis

• 1 chambre parentale avec un grand lit, 1 salle de bain, 1 WC séparé et un balcon

• 2 chambres dont l'une avec balcon avec 1 lit double

• 1 chambre avec 2 lits de 90 superposés et 1 lit double

– 2 salles de bain indépendantes dont une avec une baignoire, l'autre avec un WC intégré

– 1 WC indépendant

– Grand placard à l'entrée pour vêtements extérieurs et chaussures

2e niveau de la location :

– Très belle cuisine équipée : plaques induction, micro-onde, four, frigidaire, lave-vaisselle, tout le petit électroménager nécessaire. Belle vaisselle, torchons fournis

– Une salle à manger avec une grande table, meuble bas

– Un salon avec canapés, table basse, TV grand écran, lecteur de DVD

Autres services à votre disposition :

– courses livrées à domicile

– baby-sitting

– location matériel de ski avec 20 % de réduction

– réservation de cours de ski avec moniteur ESF

– achat de forfaits de ski

– possibilité de restauration à domicile

Tous ces services sont à réserver en même temps que la location.

Animaux non admis

2- Durée

la location commencera le samedi à partir de 16 h et se terminera le samedi suivant à 10 h le matin.

3- Règlement de la location

Le montant de la location est de € toutes charges comprises.

Des arrhes seront versées à la réception du contrat, d'un montant de 30% du prix de la location. Ces arrhes sont considérées comme débit à valoir sur le prix de la location. Le solde sera à verser un mois avant l'arrivée. Si le locataire ne verse pas le solde à son arrivée, le propriétaire dispose à nouveau des locaux sans avoir à rembourser le montant des arrhes versées.

4- Dépôt de garantie (caution)

Un dépôt de garantie de 2000 € sera levé le jour de la prise de possession des lieux. Il sera restitué au plus tard 10 jours après la fin de la location. Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert, en cas de dégradations commises par le locataire. Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier le montant nécessaire à la remise en état du logement. En cas de non-règlement, c'est le Tribunal d'Instance du lieu de situation de la location – Grenoble – qui est compétent.

5- Ménage

Vous avez la possibilité de prendre une option ménage d'un montant de 250 € (un minimum de nettoyage vous sera demandé dans le cahier des charges).

Si vous ne prenez pas cette option, le logement devra être laissé propre et le ménage effectué. Si le ménage n'a pas été effectué, les frais de ménage seront imputés sur la caution.

6- État des lieux et inventaire

Un état des lieux et un inventaire seront établis entre les deux parties.

7- Taxes de séjour

Elles sont comprises dans le prix de la location.

8- Conditions générales

Le locataire s'engage à ne pas amener des personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur, à ne pas sous-louer le logement, à user paisiblement des lieux, à s'assurer contre les risques locatifs.

La remise des clés se fera auprès du magasin La Balalaïka – 62 avenue de la Muzelle – Les 2 Alpes (face à Super U).

Ce contrat ne peut pas être rectifié et doit être contresigné des deux parties.

Fait à, le

Signature du locataire

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du loueur

Précédée de la mention « Lu et approuvé »